

Vous êtes candidat à une structure du Parcours de l'Excellence Sportive de la Fédération Française de Natation pour la rentrée 2016. La FFN vous félicite pour votre choix et vous souhaite la meilleure réussite dans votre double projet sportif et de formation. Vérifiez votre éligibilité et respectez les procédures et étapes nécessaires à la recevabilité de votre dossier.

ELIGIBILITE

Age minimum : être né(e) en 2004 ou avant.

Niveau sportif : voir explication ci-dessous :

Dans le cadre de la rénovation de tout le dispositif du Haut Niveau à l'échelon du Ministère, des évolutions interviennent, dont l'accès aux listes ministérielles. Dans le processus de validation les nouveautés concernant les critères d'accès aux listes seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des 22 /24avril et ne peuvent faire l'objet de diffusion en amont.

A titre d'information vous trouverez ci-dessous les critères qui étaient validés sur la période de 2013/2016.

Ces critères permettront **l'étude des dossiers de candidature mais ne garantissent en aucun cas l'accès aux listes au 1^{er} novembre 2016.**

(Le Ministère aura une certaine tolérance sur cette saison de transition)

CRITERES LISTES MINISTERIELLES PLONGEON	
Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Élite » 14 ans et plus	
Conditions sportives	<p>À titre individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Être sélectionné en équipe de France et être classé dans les 8 premiers aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde. ■ Être sélectionné en équipe de France et être classé dans les 4 premiers des championnats d'Europe. <p>En plongeon synchronisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Être sélectionné en équipe de France et être classé dans les 8 premiers aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde. ■ Être sélectionné en équipe de France et être classé dans les 4 premiers des championnats d'Europe.
Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Senior » 12 ans et plus	
Conditions sportives	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participer en équipe de France et être classé aux Jeux olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe ou en coupe du monde. ■ Avoir réalisé les conditions requises pour une qualification aux Jeux olympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe ou en coupe du monde sans pouvoir être sélectionné au motif d'être devancé par des concurrents plus performants lors des épreuves de sélection.

Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Jeune » 12 ans à 22 ans

Conditions sportives

- Participer en équipe de France et être classé aux championnats du monde Juniors, ou aux championnats d'Europe des Jeunes.
- Avoir réalisé les conditions requises pour intégrer le collectif Jeune.

Liste des sportifs « Espoirs » 12 ans à 18 ans

Conditions sportives

- Avoir réalisé les conditions requises pour intégrer le collectif Espoir.
- Avoir été gymnaste de haut niveau et intégrer une structure d'entraînement en plongeon du PES 2 ou 3.

DOSSIERS DE CANDIDATURE ET JUSTIFICATIFS

Le dossier de candidature à une structure du PES est en téléchargement en cliquant sur le lien ci-après : http://ffn.extranat.fr/webffn/dhn_index.php?idact=dhn&go=pes.

Pour être recevable, vous devez obligatoirement renseigner l'intégralité des champs qui composent le dossier en y joignant les bulletins de votre année scolaire en cours.

LE CHEMINEMENT DU DOSSIER

Après l'avoir dûment complété, le candidat doit faire parvenir son dossier par e-mail à son **CLUB** en mettant en copie le comité régional d'appartenance.

Le club, après y avoir apposé l'avis de son président et de son entraîneur, l'envoie par e-mail au **COMITÉ RÉGIONAL**.

Le comité régional notifie l'avis de son président et du CTS puis l'envoie au **DEPARTEMENT DU HAUT NIVEAU** de la FFN, au **CANDIDAT** et aux **COORDONNATEURS DES STRUCTURES RETENUES**.

DATE LIMITE

La date limite conseillée pour l'envoi du dossier (par courriel) au Département du Haut Niveau de la FFN figure ci-dessous. Au-delà, la validation du dossier n'est pas assurée.

Vendredi 22 avril 2016

ADMISSION DES SPORTIFS

La FFN recommande que le choix des candidats respecte la proximité géographique quand il existe un pôle dans la région d'origine ou, à défaut, dans les régions limitrophes.

Le sportif peut candidater à deux structures en indiquant ses préférences de 1 à 2 qui seront prises en compte et appliquées. L'athlète devra respecter l'ordre de son choix de structures : son admission dans la structure n°2 ne pourra être exploitée que lorsque son choix n°1 est refusé par le pôle concerné.

Dans le cas où l'admission d'un candidat non inscrit sur liste ministérielle est néanmoins souhaitée par un pôle, il doit avoir été évalué par la structure qui adresse alors à la Direction Technique Nationale les arguments justifiant de proposer son admission à titre exceptionnel. La décision finale est du ressort de la DTN.

La FFN fixe annuellement la date à laquelle la DTN valide les listes des sportifs admis dans chaque pôle. Si les établissements organisent des commissions d'admission avant la date, les décisions ne peuvent être que sous réserves.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Pour les athlètes d'origine étrangère, non sélectionnables en équipe de France, la Fédération de Natation du pays concerné doit présenter le projet du nageur et porter sa candidature à la FFN. Cette dernière, transmettra le dossier de candidature accompagné d'un courrier d'appui du Directeur Technique National de la Fédération d'origine, à la (aux) structure(s) choisie(s).

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT POUR LES SPORTIVES ET SPORTIFS INSCRITS EN PÔLE « FRANCE »

Les Sportives et Sportifs de Haut Niveau (« Elite », « Senior », « Jeune » et « Espoir ») qui s'entraînent en Pôle « France » et qui sont hébergés en établissements publics (C.R.E.P.S, INSEP ou autres) bénéficient d'une prise en charge partielle par la FFN de leur frais de pension.

Le pourcentage et le plafond de cette prise en charge sont soumis au montant global de la subvention ministérielle. Ils sont donc sujets à variation d'une saison à l'autre et ne sont pas systématiquement reconductibles.

Pour précision, seuls les Athlètes de Haut Niveau, des catégories « Elite » et « Senior » peuvent bénéficier d'une aide fédérale personnalisée quand ils s'entraînent en Pôle « Espoirs ».

**Pour la saison 2015/2016, cette aide fédérale couvrait 80% de l'hébergement et de la restauration des internes, dans la limite de 500 euros par mois et 80% de la restauration des demi-pensionnaires, dans la limite de 250 € par mois/sur 10 mois.*

CONTACT

Pour tout renseignement ou demande particulière, n'hésitez pas à prendre contact avec la :

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

Département du Haut Niveau

Monsieur Martin MARTIN

14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex

Tél. 01 41 83 87 21 – E-mail : martin.martin@ffnatation.fr

COORDONNEES DES COMITES REGIONAUX

Les **CANDIDATS** et les **CLUBS** trouveront ci-dessus les coordonnées des comités régionaux afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

COMITE REGIONAL	PRESIDENT	TELEPHONE	E-MAIL
ALSACE	HORTER Laurent	03 89 59 30 98	calsacen@orange.fr
AQUITAINE	TACHET DES COMBES Hélène	05 56 98 77 34	ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr
AUVERGNE	CADON Denis	04 70 31 85 59	secretariat.comite@auvergennenatation.fr
BOURGOGNE	PLANCHE Daniel	03 80 52 46 33	bourgogne.natation@wanadoo.fr
BRETAGNE	BRUNET Serge	02 99 67 03 58	com.bretagne.natation@wanadoo.fr
CENTRE	SAUGET Michel	02 38 86 46 26	ffn.centre@orange.fr
CHAMPAGNE-ARDENNE	STEVENIN Jean-Louis	03 26 70 58 59	cr07.natation@wanadoo.fr
CORSE	MELGRANI POLI Anne Michèle	04 95 20 88 41	michele.melgrani@wanadoo.fr
CÔTE D'AZUR	SEZIONALE Gilles	06 89 70 71 28	ffncoteazur@aol.com
DAUPHINÉ-SAVOIE	BODON Bernard	04 76 51 71 88	ffn-cr10@akeonet.com
FRANCHE-COMTÉ	VIEVAL Jacky	09 83 56 12 68	crcfnat@wanadoo.fr
ILE-DE-FRANCE	BEURRIER Jean-Jacques	01 40 31 19 20	cif@cif-natation.fr
LANGUEDOC-ROUSSILLON	VAYEUR Jacky	04 67 82 16 67	FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr
LIMOUSIN	DUTHEIL Armand	05 87 21 31 57	president.CRLIMOUSIN.natation@gmail.com
LORRAINE	WAGNER David	03 83 18 87 32	secretariat@lorraine-natation.fr
LYONNAIS	PERRET Denis	04 78 83 13 99	comitelyonnais.natation@wanadoo.fr
NORD-PAS-DE-CALAIS	LUYCE Francis	03 20 15 91 86	comite-regional-natation-npdc@wanadoo.fr
NORMANDIE	DUPONT Guy	02 31 75 04 19	normandieffn@wanadoo.fr
PAYS DE LA LOIRE	TROCHERIE Dominique	02 51 13 48 80	cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr
PICARDIE	WACHTER Henri	03 22 33 15 40	bureau.administratif@ffnpicardie.com
POITOU-CHARENTES	PERSIGANT Jimmy	05 49 46 10 17	poitoucharentes.natation@gmail.com
PROVENCE	TAPPERO Raymond	04 91 49 20 77	comite@natation-provence.org
MIDI-PYRÉNÉES	DALMON Bernard	05 61 62 61 92	comite@mpffn.fr
NOUVELLE-CALÉDONIE	TRAN KIEM Catherine	06 87 46 73 73	natcal@lagoon.nc
GUADELOUPE	TELCHID Christian	05 90 47 15 60	crng@wanadoo.fr
MARTINIQUE	LORDINOT Gabriel	05 96 61 68 66	natation.martinique@wanadoo.fr
GUYANE	MANDE Myrtho	06 94 23 60 52	corenatguy@wanadoo.fr
LA RÉUNION	CAUSSANEL Jean-Claude	02 62 41 20 78	c-r-n@orange.fr

COORDONNEES DES CORRESPONDANTS DU PES

Les **COMITES REGIONAUX** trouveront ci-dessus les coordonnées des correspondants des pôles France afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

POLE FRANCE	CORRESPONDANT	TELEPHONE	E-MAIL
PARIS (INSEP)	RATHIER Magali	06 86 26 17 54	poleffninsep@gmail.com
STRASBOURG	WESTRICH Denis	06 12 21 59 76	denis@westrich.net

Les **COMITES REGIONAUX** trouveront ci-dessus les coordonnées du correspondant du pôle espoirs afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

POLE ESPOIR	CORRESPONDANT	TELEPHONE	E-MAIL
RENNES	PIERRE Frédéric	06 71 19 13 83	plongeon.bretagne@gmail.com